

Chères mourousiennes, chers mourousiens,

Dans le dernier journal communal « Entre vous et nous », nous vous avons présenté l'équipe issue des dernières élections municipales et les projets associés. Mon équipe et moi-même n'oublions pas les engagements pris lors de notre campagne électorale que je me permettrais de résumer en une simple phrase :

« Travailler ensemble et dans l'intérêt général à une meilleure gestion de notre commune ».

Aujourd'hui, cet intérêt général et mon souci de transparence me font un devoir de vous informer de la situation financière délicate de la commune.

La rencontre avec M. le Sous-Préfet de Seine et Marne au mois de juillet et l'analyse des comptes de la commune par M. le Trésorier Principal de Coulommiers (disponible sur le site de la Mairie) m'ont confirmé cet état critique causé, entre autres, par les travaux inconsidérés décidés par l'ancienne équipe municipale. Travaux pour lesquels, les choix de financement ne pouvaient laisser entendre qu'une augmentation, à terme, des impôts locaux.

L'amélioration des finances de la commune est fortement recommandée par les services préfectoraux. J'ai défendu auprès de ces derniers la position consistant à s'appuyer sur une meilleure planification des travaux et des économies de fonctionnement avant d'avoir recours à une augmentation des impôts locaux.

① LA PROGRAMMATION DES TRAVAUX :

Ainsi, les travaux de la RD934 programmés dès 2007 en lien avec le Conseil Général, prévoyaient une réfection de la voirie/trottoir, l'enfouissement des réseaux, la mise en place de lampadaires, d'une piste cyclable, d'espaces paysagers, etc. Cette opération a lourdement impacté le budget de la commune et il aurait été possible de choisir des finitions plus simples, moins coûteuses et tout aussi agréables.

D'autres choix sont questionnables également. Par exemple, les travaux de la rue du Bois Guyot prolongés rue du Château n'avaient aucune logique avec le traitement de la RD934 car ces rues ne faisaient pas partie de la programmation pluriannuelle des travaux (en particulier en considérant que les travaux de la rue du Château se sont arrêtés juste après la maison de notre ancien maire). Où se trouvait l'intérêt général d'un tel choix ?

La réfection de la RD934 continuera néanmoins. À la suite de la tranche 1 et des travaux de la tranche 2 en cours (de la rue de l'Aérodrome à la rue des Vignes, débutés avec 2 ans de retard), la tranche 3 (rue des Vignes jusqu'à la rue de la Capucinerie) devrait commencer au 2^{ème} semestre 2016.



Mairie de Mouroux

Tél. : 01 64 03 64 00

www.ville-mouroux.fr

On ne peut cependant annoncer aucune prévision pour les tranches 4 et 5 (de la rue de Capucinerie à la rue du Bois Pouty) qui dépendront de l'amélioration des finances de la commune (et du département).

② LES ÉCONOMIES DE FONCTIONNEMENT

D'autres domaines doivent également subir des mesures importantes d'économie. Notamment l'effectif du personnel communal qui de 59 agents en 2007 est passé à 82 agents en 2014 (la population n'ayant pourtant pas doublé) !

La réduction obligatoire de la masse salariale passera dans un premier temps par le non-remplacement des départs à la retraite et par la mutualisation des services. Dans le domaine scolaire, les derniers recrutements liés à la réforme des rythmes scolaires pour assurer l'encadrement correct des enfants, l'ont été par le biais de contrats aidés pris en charge par l'Etat jusqu'à 95%. Ces agents devront à terme être intelligemment intégrés. Egalement, si Mouroux est fière de ses associations et les soutient à hauteur de ses possibilités, la commune n'a pas vocation à être le fournisseur gracieux d'équipements communaux pour des associations extérieures ne disposant pas de locaux. En conséquence, de nou-

velles conventions seront signées avec les associations extérieures à Mouroux sur ce point.

Enfin et pour en revenir au domaine scolaire, je suis ravi du bon déroulement de la rentrée scolaire 2014 sur l'ensemble des écoles et en particulier sur le nouveau pôle maternel du Moulin et ses quatre nouvelles classes.

Pour ma part, là encore les dépenses engagées par l'ancienne municipalité (3 732 843 € TTC, soit plus de 30 000 € TTC par enfant de l'école) ont été trop dispendieuses. Malgré les subventions d'un montant de 1 055 730 €, un choix plus réfléchi aurait permis de faire mieux pour moins cher (en prenant en compte par exemple le futur besoin d'une école primaire suite logique de l'augmentation du nombre de place en maternelle).

Voilà mes chers administrés ce qu'il m'importait de vous faire savoir, la transparence étant nécessaire en ces temps difficiles.

Soyez certains qu'avec mon équipe, nous restons vigilants et sommes, plus que jamais, motivés et décidés à rétablir des finances saines qui constituent le terreau nécessaire à un développement durable de notre commune.

Votre maire,



Joseph ALLÈBE



Mairie de Mouroux

Tél. : 01 64 03 64 00

www.ville-mouroux.fr